AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2021

# VIRSAC

## Les Echos de Notre Village

**Bulletin n°50**

## SOMMAIRE


- Le mot du Maire
- Pour info
- Quoi de neuf à l'école
- Les associations vous parlent
- Évènements


**HORAIRES DE MAIRIE**
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h et 15h-17h
**Tél.: 05 57 43 11 03**
Ouverture le 1er samedi du mois
Fermée le mercredi
Fermeture pour congés
du 27/12 au 28/12 inclus


accueil@mairievirsac.fr
www.mairievirsac.fr
https://twitter.com/MairieVirsac
https://panneaupocket.com
105, route de la Mairie
33240 VIRSAC


**LES NUMÉROS UTILES**

- POMPIERS : 18 / 112
- GENDARMERIE : 17
- SAMU : 15
- CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80
- SOS MÉDECIN : 05 56 44 74 74
- GARDERIE : 05 57 43 95 92
- ÉCOLE : 05 57 43 94 32
- RESTO DU COEUR St André de Cubzac : 05 57 43 97 11
- SECOURS CATHOLIQUE St André de Cubzac : 05 57 43 30 16
- SECOURS POPULAIRE St André de Cubzac : 05 57 43 97 83
- MAISON DES SERVICES PUBLICS du Grand Cubzaguais : 05 57 43 96 37
- SMICVAL St Gervais : 05 57 43 65 50


Directeur de la publication:
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac
Rédaction: Les membres de la Commission Communication du Conseil Municipal de Virsac.


## Le mot du Maire

Même si nous sommes encore soumis à certaines contraintes, si nous devons rester prudents, la vie économique reprend, le contact devient plus facile, la crainte s'estompe, nous reprenons une vie normale.

La preuve en est dans ce journal avec l'ensemble des rendez-vous qui vous sont annoncés.

Les associations ont repris leurs activités, et les manifestations des week-ends sont à nouveau proposées.

Vous avez été nombreux à participer à la journée « Nettoyons la nature ». Une journée qui, au-delà de l'action citoyenne qui nous a rassemblés, a été très agréable par sa participation intergénérationnelle. Des familles avec de jeunes enfants, des collégiens et collégiennes, des lycéennes, mais également de jeunes adultes ont participé à ce rendez-vous où un temps très pluvieux n'a pas altéré la bonne humeur de chacun.

La sécurité est toujours au centre de nos réflexions. La création de toutes les voies douces dédiées est une réponse de l'équipe municipale. Nous souhaitons donner à la majorité des Virsacais, la possibilité de venir au centre de la commune en déplacement doux. C'est également la raison pour laquelle nous avons confirmé, après l'enquête publique menée, la fermeture d'une partie de la rue des Arnauds. Ce nouvel aménagement permet aux jeunes non accompagnés de se rendre à la plaine des sports en toute sécurité.

Si la pratique du déplacement en vélo est encouragée, les deux-roues sont interdits sur la plaine des sports afin de préserver les équipements sportifs des jeux de dérapage en vélo ou des rodéos en engin motorisé (scooter ou quad).

Ce lieu de détente que nous souhaitons convivial et paisible est régulièrement amélioré et équipé. Alors que l'installation de l'éclairage du tennis tarde à venir, nous réfléchissons déjà à d'autres équipements.

Jusqu'au 15 octobre, je vous invite à venir consulter en mairie, l'exposition itinérante du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) avec la présentation du diagnostic et du projet d'aménagement stratégique. Un registre de concertation est à votre disposition afin de recueillir vos avis.

J'espère que la lecture de ce journal vous sera agréable.

Bien à vous.

Christiane Bourseau.

## le Carnet

DÉCÉS : Mme DAUVERGNE née DUROSIER Irène décédée le 01/07/2021
Mr LARIVIERE Louis, décédé le 05/08/2021
Mr MUNOZ Santiago, décédé le 10/08/2021

MARIAGES :
Mr MARCHAIS Cédric et Mme NOLIBE Laetitia, mariage le 03/07/2021
Mr CHERIFI Amie et Mme RAIS Samia, mariage le 10/07/2021
Mr TOURATON Alex et Mme SADLER Anaïs, mariage le 21/08/2021

# Une nouvelle taxe « GEMAPI » qu'est-ce que c'est ?

La **GE**stion des **M**ilieux **A**quatiques et la **P**révention des **I**nondations (GEMAPI) est une compétence confiée depuis le 1er janvier 2018 aux intercommunalités par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015.

## Des missions d'intérêt général

La **GEMAPI** correspond à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

## Un financement collectif

Les intercommunalités ont dû mettre en place une taxe spécifique pour couvrir ces nouvelles dépenses : la taxe **GEMAPI**. Limitée et calculée au plus près des besoins chaque année, elle est intégrée aux avis d'impôts locaux de l'ensemble des habitants et entreprises de la CCLO dès 2019.

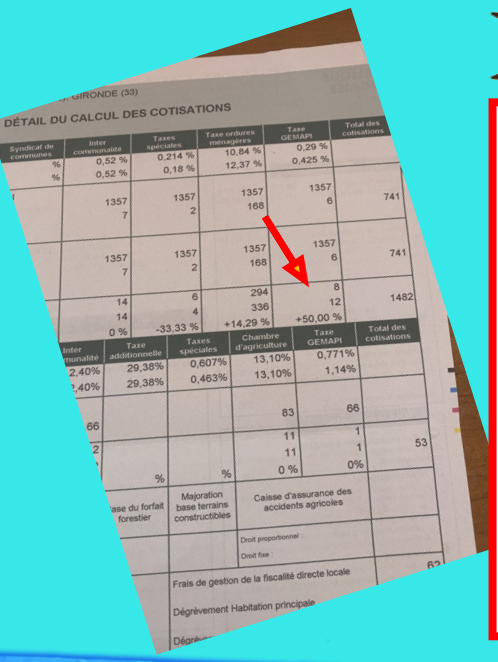


# Mais pourquoi cette augmentation ?

La taxe GEMAPI est déterminée à partir du montant global attendu du produit voté par les délégués communautaires. Le taux d'imposition, appliqué sur chacune des taxes locales (TH, TFPB, TFNPB et CFE), est défini à partir des recettes fiscales de ces dernières en année N-1.

La suppression progressive de la TH (article 16 de la loi de finances 2020) entraîne une modification de la répartition du produit GEMAPI dispatché dorénavant majoritairement entre la TFPB, la TFPNB et la CFE.

Une petite partie du produit reste calculée sur les 20 % de TH sur les résidences principales encore existants et sur les TH sur les résidences secondaires et locaux vacants.

Ainsi, les bases imposables de TH 2021 ayant diminué, le produit global GEMAPI voté étant maintenu, cela entraîne un report plus important de la charge de la taxe sur les autres impositions (TFB, TFNB et CFE) d'où une augmentation des taux pour cette taxe.

# LE CENTRE DE VACCINATION CHANGE D'ADRESSE !

Depuis le 31 août, la vaccination s'effectue désormais à la Maison des Services Publics à Saint-André-de-Cubzac : 365, Avenue Boucicaut – Parc d'Aquitaine. Sur place, deux box de vaccination à destination d'un public de 12 ans minimum y sont installés.
Mi-septembre, deux autres box se sont établis à Pugnac (dans les locaux du centre culturel – 105, Chemin du presbytère), à destination de la population âgée de plus de 60 ans, dans un premier temps.

La prise de rendez-vous continue de s'effectuer sur internet via la plate-forme ***www.doctolib.fr.*** Une plate-forme téléphonique dédiée, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, permet également la prise de rendez-vous au 05 32 63 01 42 (choix 3).
Le Gymnase Yves Prud'homme à Saint-André-de-Cubzac où se trouvait le Centre de Vaccination a quant à lui, retrouvé sa vocation initiale (accueil des lycéens et associations sportives).

Pour info

# Ouverture des commerces

## UN CAFÉ S'IL VOUS PLAÎT !

**LE PROJET :** Le concept **1000 cafés** porté par le groupe SOS s'est inscrit au rang des projets de notre commune. Forte d'une volonté clairement exprimée et à l'écoute de ses habitants, la municipalité se mobilise avec la nette ambition de revitaliser le cœur de la commune, de créer du lien social, de rendre service à la population, de développer les services de proximité, tout en réunissant ces actions vitales dans un seul et même lieu de convivialité. C'est ainsi que le **café multiservice** s'est tout naturellement imposé.

### DES SERVICES SUR-MESURE

*Débit de boisson, petite restauration, soirée à thème...*

Cette liste non exhaustive, sera enrichie au regard des besoins que vous aurez exprimés lors d'une consultation qui sera faite par le gérant M. Marceau. Il vous accueillera avec le plus grand soin dans ce nouvel espace fédérateur de rencontres et de services.

## OUVERTURE DU CAFÉ MULTISERVICE

L'inauguration du nouvel équipement communal aura lieu :

**COURANT NOVEMBRE**

Nous vous communiquerons la date prochainement.

## OUVERTURE DE LA BOULANGERIE

Le local accueillera très prochainement l'artisan qui y fabriquera les pains et autres douceurs sucrées. L'ouverture prévue d'ici la fin de l'année, marquera elle aussi le tournant d'une revitalisation du cœur de la commune.

# Travaux de voirie

### RUE DES ARNAUDS

Le revêtement bicouche de la voirie a été refait en totalité au mois de Juillet, ainsi que sur le parking traiteur de la salle polyvalente.
À la suite de ces travaux, comme convenu et pour des raisons de sécurité, la voie située entre la salle des associations et la salle polyvalente, est interdite à toute circulation de véhicules motorisés.
Une barrière fixe et une barrière amovible ont été installées.

### POSE DE PANNEAUX SIGNALÉTIQUES

Afin de diriger le nouveau sens de circulation par l'extérieur du centre bourg, une signalétique précise a été installée.
Ces travaux ont été effectués pendant les vacances scolaires, afin de perturber le moins possible les activités.

### SÉCURISATION DES ACCÈS AU PARC COMMUNAL

L'accès par les deux portails qui ont été posés est réservé aux agents d'entretien avec leur matériel.
D'autres systèmes d'accès au parc vont être installés dans les prochains jours, afin d'éviter le passage des vélos, scooters et autres engins motorisés.

Nous vous remercions pour votre compréhension sachant que tous ces aménagements sont faits pour le bien-être et la sécurité de tous.
Max LOURTEAU Adjoint à la voirie

# Tennis

**Après de longues années qui avaient vu l'ancien court de tennis se dégrader jusqu'à devenir complètement inutilisable, Virsac vient de se doter d'un nouveau court. Il est réservé aux habitants de la commune.**
**Pour se procurer la clé nous vous invitons à venir la réclamer à la mairie. Elle vous sera remise en même temps que le règlement intérieur, munissez-vous d'un chèque de 7 euros et d'une attestation de domicile.**
**Nous vous souhaitons de belles parties.**

# Quoi de neuf à l'école ?

## Application du protocole sanitaire de l'éducation nationale sur la pause méridienne :

Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage. Les places assises sont disposées de manière à éviter d'être face à face, les enfants sont installés en quinconce.

À l'extérieur, les enfants sont dans des cours séparées par classe.

Vivement qu'ils puissent se retrouver !

# Les associations vous parlent

Bonjour,

L'association **ART ET PARTAGE** a repris ses activités pour cette année 2021-2022. Les animateurs sont heureux de retrouver leurs anciens adhérents et d'accueillir les nouveaux. Ambiance et bonne humeur sont au programme pour cette nouvelle saison que nous espérons positive et enrichissante.

Nous organiserons des journées et/ou soirées à thème pour cette fin d'année.

Nous espérons vous voir nombreux.

N'hésitez pas à liker la page **FACEBOOK**, vous serez informés des manifestations et/ou des nouveautés.

**Présidente : Carine Labarre 06 64 44 07 70 / 06 58 16 08 41**

Les membres de l'association ainsi que moi-même souhaitons à tous les enfants de l'école de Virsac une bonne année scolaire 2021/2022.

Je tiens à remercier vivement et chaleureusement les membres bénévoles de l'association qui se démènent tout au long de l'année scolaire afin d'organiser des actions nous permettant de récolter des fonds pour les enfants de l'école.

Nous espérons pouvoir organiser cette année notre **VIDE-JOUETS** qui doit avoir lieu le ***dimanche 7 novembre prochain à la salle polyvalente.***

Enfin notre **assemblée générale** se tiendra le **lundi 27 septembre 2021 à 19 heures** à la salle des associations, nous comptons sur votre présence, vos idées et suggestions sont importantes pour nous permettre d'avancer…

N'hésitez pas à adhérer à notre page facebook. **@APEVirsac OU https://www.facebook. com/APEVirsac**

**Présidente : Laetritia Fortin**

# Les associations vous parlent

Bonjour à tous,

Toute l'équipe de **Virsac en Fête**, prévoit de nombreuses animations sur notre commune.

***Dimanche 5 Décembre 2021 : loto spécial Noël***

***Dimanche 12 Décembre 2021 : Marché et Arbre de Noël avec des surprises.***

Et plein d'autres projets pour l'année à venir (loto et jeux de société en journée...)

**Présidente : Cristelle MOTUT : 06 99 57 89 57**

Bonjour à tous et toutes,

Malgré une fin d'année assez chaotique, nous avons pu reprendre nos entraînements dehors avec le rendez-vous du soleil.

Après quelques semaines, avec la participation de Jade, Laureen, Ilona, Soêlhy et Ilana nous avons participé à des olympiades organisées par le club de CADAUJAC (33).

Puis le 5 et 6 juin fut venu le stage de niveau à Lussac (33).

Ilona et Laureen ont obtenu leur initiation. Soêlhy quant à elle a obtenu sa prépa 3.

Pour finir la saison Ilona Laureen et Jade ont pratiqué leur toute première compétition en virtuel.

Ilona cadette préliminaire 11/22— Laureen cadette préliminaire 12/22

Jade minime préliminaire 10/22

**BRAVO LES FILLES** c'est super.

Puis, je voulais quand même féliciter et remercier toutes les filles qui ont participé à la reprise des entraînements dans ces moments difficiles ainsi qu'aux parents qui m'ont fait confiance.

La saison a repris et la plupart des licenciées ont réintégré le chemin de la salle

Une nouvelle année commence et j'espère que l'on pourra aller jusqu'au bout.

Notre première compétition aura lieu au mois de novembre à ARNAS.

Si vous avez envie de venir nous rejoindre.

nos entraînements sont le mercredi après midi de 14h à 17h.

**Président : M. LACHAUD Jean-Paul**

L'association de **Pétanque Loisir** voudrait se développer afin d'apporter un élan de convivialité à Virsac.

De ce fait, toute personne ayant un peu de temps de disponible, peut contacter la trésorière de l'association afin d'échanger sur l'organisation de cette structure.

Une réunion d'information se fera dans les mois prochains.

**Personne à contacter : Sylvie au 06 85 76 95 21**

Bonjour à tous, l'ouverture générale de la chasse a eu lieu le 12 septembre.

Les jours de chasse du 12 septembre au 10 octobre sont les dimanches, mercredis, et jours fériés,

le reste de la semaine c'est sous cabane à poste fixe, du 10 octobre au 28 février tous les jours.

Nous organisons des matinées de chasse aux animaux susceptibles d'occasionner des dégâts

le samedi 16 octobre 2021, samedi 11 décembre 2021,

samedi 8 janvier 2022, et dimanche 6 février 2022.

Merci de respecter les propriétés privées avec défenses d'entrée et les réserves de chasse,

les promenades avec les chiens y sont interdites, merci.

**Président : Mr Jérôme MOTUT : 06 67 27 37 36**

# Evènements passés

Samedi 4 Septembre 2021 a eu lieu le **Forum des Associations**.
Ce fut une occasion pour accueillir **les nouveaux arrivants,** qui ont répondu nombreux à l'invitation de la Municipalité. Comme depuis plusieurs années un arbre a été planté sur la plaine des sports en l'honneur **des nouveau-nés**.
Tous les parents ont participé à la plantation de cet arbre.
À l'issue de cette cérémonie, Mme le Maire a fait la présentation de la commune et une pochette d'accueil a été remise à chaque nouvelle famille.

Le verre de l'amitié a clôturé cette belle journée ensoleillée remplie d'échanges.
Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à ses nouveaux arrivants ainsi qu'à tous ces magnifiques bébés.

# A venir

Il y a 103 ans sonnait la fin de la Grande Guerre. La France, dans son devoir de mémoire et de reconnaissance, honore tous ses soldats qui ont péri pour sauver leur patrie. La municipalité rendra hommage à ces valeureux combattants lors de la cérémonie officielle qui se déroulera le :

**JEUDI 11 NOVEMBRE 2021 à 10H30**

au monument aux morts de la commune.
À l'issue de ce rassemblement un vin d'honneur sera servi.
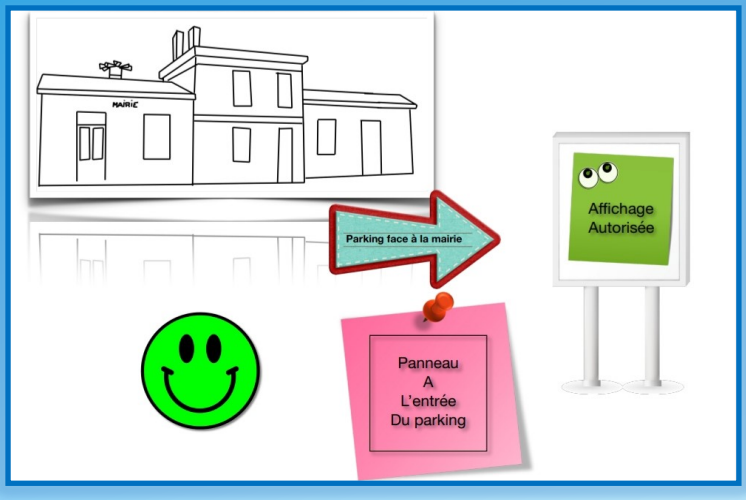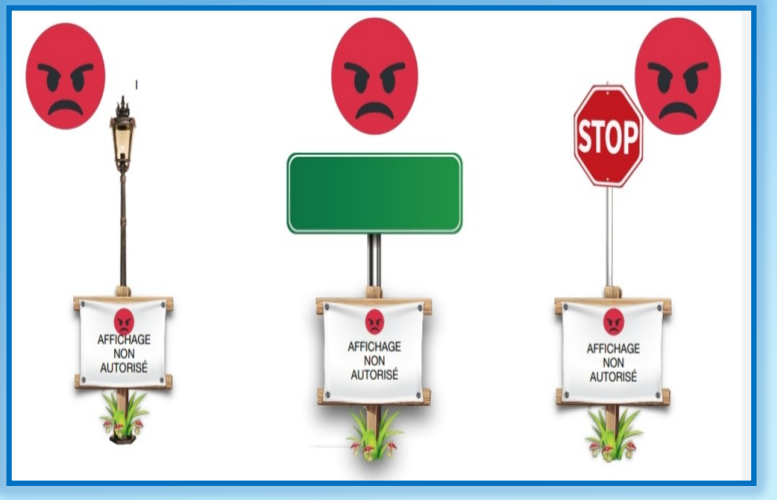
# Le guide des bonnes conduites